

**CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONTRICHARD VAL DE CHER
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JUILLET 2024**

SÉANCE OUVERTE A 19H01

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

PRÉSENTS : M. LE MAIRE – M. ARNOULT – Mme BOURREAU – M. BRISARD – Mme CARRÉ – Mme CHALOPIN – M. DUMONT-DAYOT – Mme ESNARD – Mme FORTIER – M. GAGNEUX – M. GAUTHIER – M. GUDIN – Mme JANSSENS – Mme JOSSELIN – Mme MONSALLIER – Mme MOREAU – M. PORCHER – Mme SIMON – M. THELLIER

ABSENTS :

Mme AZEVEDO-LOURENÇO donne pouvoir à M. PORCHER
Mme CHEN donne pouvoir à Mme ESNARD
Mme DESGRANGE donne pouvoir à Mme FORTIER
M. FOUILLET donne pouvoir à M. DUMONT-DAYOT
M. IORDACHE donne pouvoir à M. GAGNEUX
M. KERMORVAN donne pouvoir à M. BRISARD
M. MONJAL donne pouvoir à M. HÉNAULT
M. PROU donne pouvoir à M. ARNOULT
Mme BONALDI
Mme LELOUP

1°) NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme MONSALLIER est désignée secrétaire de séance.

2°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2024

Le Conseil Municipal,
APPROUVE à l'unanimité, le procès-verbal de la séance 16 mai 2024.

3°) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS – RUE DES QUATRE FRÈRES FRONTEAU

M. GAUTHIER présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

VALIDE les éléments suivants :

- Prise en charge de la maîtrise d'ouvrage de l'opération par la commune de Montrichard Val de Cher
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire
- Sollicitation de la ville au titre du Fond Barnier – Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs pour un montant le plus élevé possible pour les travaux correspondants fixés à 98 480 €
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à démarrer les travaux dès retour de l'accusé de réception déclarant le dossier complet.

4°) CESSION DES MURS DE LA BOULANGERIE DE BOURRÉ – PARCELLES 023 G0417 et 0539

M. DUMONT-DAYOT présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la cession du bâtiment abritant la boulangerie sis 11 rue de Tours pour un montant de 105 000 € net vendeur au profit de Monsieur et Madame QUINÇAY CHAMBFORT domiciliés 65 route de Saint-Aignan à SAINT-JULIEN-DE-CHÉDON (41400). Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mettre en œuvre toutes les démarches liées à ce dossier auprès de l'étude de Maîtres TIERCELIN et BRUNET, et à signer tous documents ou actes liés.

5°) VENTE DE LA PARCELLE AV 343

M. LE MAIRE présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la vente de la parcelle AV 343 au profit de Jean-Michel BEAUDOIN, domicilié 18 rue de Tours, Montrichard– 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER au prix net vendeur de 58 000 €. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mettre en œuvre toutes les démarches liées à ce dossier auprès de l'étude de Maîtres TIERCELIN et BRUNET, et à signer tous documents ou actes liés.

6°) BUDGET MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

M. LE MAIRE présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les décisions modificatives n° 2/2024 du budget MSP de la commune de Montrichard Val de Cher telle qu'annexée.

<u>FONCTIONNEMENT</u>	DEPENSES	DEPENSES
<u>Chapitre 011 : Charges à caractère général</u> <u>Art 63512 : Taxes foncières</u> <u>Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement</u> <u>023 : Virement à la section d'investissement</u>	- 8000 €	+ 8000 €

<u>INVESTISSEMENT</u>	DEPENSES	RECETTES
<u>Chapitre 21 : Immobilisations corporelles</u> <u>Art 21311 : Construction bâtiments administratifs</u> <u>Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement</u>	- 8000 €	- 8000 €

7°) MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE – GRATUITÉ DU LOCAL PENDANT UN AN POUR TOUT NOUVEAU PRATICIEN

M. LE MAIRE présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la mise en place de la gratuité pendant un an du local à tout nouveau praticien intégrant la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

8°) RÉTROCESSION D'UNE PARTIE DU SR42 DIT DES BÉLÎTRES

M. GAUTHIER présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la rétrocession de la partie du sentier rural n°42 dit des Bêlîtres à Monsieur Jacques LAURENT, propriétaire de la parcelle AN2, représentant une superficie de 63 m² au prix de 0.20 €, soit un montant de 12,60 €. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mettre en œuvre toutes les démarches liées à ce dossier auprès de l'étude de Maîtres TIERCELIN et BRUNET, et à signer tous documents ou actes liés.

9°) ÉCOLE JULES VERNE – RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR

M. LE MAIRE présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE le recrutement d'un maître d'œuvre pour poursuivre le projet

PREND ACTE que le montant des dépenses prévisionnelles s'élève à 175 000 € sur un budget global prévisionnel de 255 000 €.

10a°) SIAAM – APPROBATION D'ADHÉSION D'UNE NOUVELLE COMMUNE

M. DUMONT-DAYOT présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion au SIAAM au 1^{er} janvier 2025 de la commune de Thésée

APPROUVE le transfert de l'actif et du passif du service assainissement collectif de la commune de Thésée dissous ainsi que l'ensemble des biens, contrats, droits et obligations du service.

PREND ACTE que le SIAAM sera substitué dans toutes les délibérations et actes de la commune et du syndicat dissous.

10b°) SIAAM – MODIFICATION DES STATUTS

M. DUMONT-DAYOT présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE les modifications apportées par le SIAAM lors de sa séance du 02 mai 2024.

11°) RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU 2023

M. DUMONT-DAYOT présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel pour l'exercice sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023.

12°) APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

M. LE MAIRE présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le rapport de la CLECT du 30 novembre 2023 joint en annexe consécutif au transfert des charges liées à la contribution au SDIS et déterminant les nouveaux montants des attributions de compensation.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**13°) MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT AU PARC DE LOISIRS –
MODIFICATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION ET RÉVISION DU LOYER**

Mme FORTIER présente le dossier, conformément à la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la nouvelle convention à intervenir entre la ville et M. Kevin GOUSSOT.

PRÉCISE que, compte tenu de la modification des dates, cette mise à disposition est consentie en contrepartie du versement d'un loyer de 1 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

14°) QUESTIONS DIVERSES

M. LE MAIRE informe que la RD 158 qui relie Bourré à Angé va être fermée pendant 2 jours entre le 22 au 26 juillet pour travaux. Une déviation est mise en place soit par la RD956, soit par Bourré.

M. ARNOULT interroge M. LE MAIRE sur la fermeture du restaurant du parc plage pendant la période estivale.

M. LE MAIRE rappelle à M. ARNOULT qu'il est membre de la commission qui a fait le choix du délégataire et que tout était dans la délégation de service public.

M. ARNOULT demande pourquoi il n'y a pas de cinéma en plein air cette année ?

M. LE MAIRE et Mme FORTIER précisent à M. ARNOULT que si la première édition initiée par la commune avait été un succès, la seconde avait eu un succès moyen.

Ils rappellent que c'est la Communauté de communes qui a repris l'organisation de ces séances. Les communes doivent se positionner et cela a un coût. Cette opération fait aussi de la concurrence au Régent.

Enfin, l'organisation d'une séance mobiliserait un agent.

M. DUMONT-DAYOT rappelle la fête du champignon qui a lieu le 20 juillet et l'inauguration du cabinet médical le 26 juillet.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h56.

Le Président de Séance
Damien HÉNAULT



La secrétaire de séance
Chantal MONSALLIER



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

N°	Objet	Vote
0	Appel des membres	
1	Nomination du secrétaire de séance	
2	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 mai 2024	A l'unanimité
3	Demande de subvention au titre du fond de prévention des risques naturels majeurs – Rue des Quatre Frères Fronteau	A l'unanimité
4	Cession des murs de la boulangerie de Bourré – Parcelles 023G 417 et 539	A l'unanimité
5	Vente de la parcelle AV 343	A l'unanimité
6	Budget Maison de Santé Pluridisciplinaire – Décision modificative n° 2	A l'unanimité
7	Maison de Santé Pluridisciplinaire – Gratuité du local pendant un an pour tout nouveau praticien	A l'unanimité
8	Rétrocession d'une partie du SR 42 dit des Bélîtres	A l'unanimité
9	Ecole Jules Verne – Réaménagement de la cour	A l'unanimité
10a	SIAAM – Approbation d'adhésion d'une nouvelle commune	A l'unanimité
10b	SIAAM – Modification des statuts	A l'unanimité
11	SIAEP – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable 2023	Prend acte
12	Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Val de Cher Controis	A l'unanimité
13	Mise à disposition d'un emplacement au parc de loisirs – modification de la convention d'occupation et révision du loyer	A l'unanimité
14	Questions diverses	